

CONFÉRENCE

DES

Sociétés Savantes, Littéraires et Artistiques
DU DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

QUATORZIÈME SESSION

Tenue à Versailles les 24 et 25 Juin 1938

SOUS LA PRÉSIDENCE

de **M. G. Dupont-Ferrier**, membre de l'Académie des Inscriptions
et Belles-Lettres

ET DE

M. André LESORT, Vice-Président
de la Commission départementale des Antiquités et des Arts
de Seine-et-Oise

Président de la Fédération des Sociétés Historiques
et Archéologiques de l'Île de France

COMPTE RENDU DES TRAVAUX



RÔDEZ

IMPRIMERIE P. CARRÈRE (MAISON FONDÉE EN 1624)
1938

**Découverte de vestiges gallo-romains
à Genainville (S.-et-O.),**

par P. ORIEME

Ces vestiges sont situés dans la partie de la vallée de Genainville en amont du village, au point 157,7 - 159,9 de la carte d'état-major au 50 millième. Là, s'étend une prairie de quelques hectares dans laquelle nous avons découvert et fouillé jusqu'alors trois monuments Gallo-romains.

- A. — Une habitation que nous avons dénommé « Pavillon ».
- B. — Un théâtre adossé à la colline sud.
- C. — Une construction que nous croyons être des « Thermes ».

(7) Arch. nat., Adresses Fic III, S.-et-O. Pétigny habitait 93, rue des Chantiers.

ETUDE DE CES MONUMENTS

A. — *Le Pavillon*. — C'est une construction rectangulaire de 17 m. sur 7, adossé à une large esplanade qui s'élève en pente douce jusqu'aux parties hautes du théâtre. Ce pavillon est composé de quatre pièces. La première (pièce n° 1) du côté de la vallée fait toute la largeur du bâtiment; derrière elle se trouvent deux autres pièces (n° 2 et 3) et du côté de la colline une quatrième pièce (pièce n° 4) faisant comme la première toute l'épaisseur de la construction.

Les deux premières pièces sont sur hypocauste; la maçonnerie remarquablement exécutée est de petit appareil; les peintures murales sont habilement traitées. La palette ne comprend que des couleurs simples : rouge, brun, jaune, vert, dont la matière est de belle qualité.

Dans la pièce 3, de construction postérieure, la maçonnerie est en moellons maladroitement mis en œuvre. La peinture murale ne semble être qu'une copie malhabile de celle existant dans la pièce n° 1.

Dans la pièce 4, les murs sont en moellons d'exécution tout à fait sommaire; dans le mur du fond existe une niche semi-circulaire en tuiles, cette niche fut peut-être un four.

La construction paraît remonter au cinq ou sixième siècle.

L'étude du sol nous a révélé deux niveaux d'incendie.

Le mobilier récolté est principalement constitué par des tessons de poteries noires et rouges, quelques morceaux de verre et de métal et une assez grande quantité d'coquilles d'huîtres et de moules.

Certains murs offrent encore une hauteur de 1 m. 50.

D'après ces divers éléments, il est possible d'établir la chronologie de la construction de la façon suivante :

1° Pièce I. — 2° ou 3° siècle.

2° Pièce II. — (Peu après.)

3° Pièce III. —

4° Pièce IV. — (Postérieurement, cette construction pourrait correspondre au 5° ou 6° siècle.)

B. — *Le Théâtre*. — Le théâtre se présente sous la forme d'une partie plate demi-circulaire, de 40 mètres de diamètre au niveau bas de la vallée, bordée de part et d'autre par une élévation en forme de fer à cheval présentant ses deux extrémités en éperons sur la vallée.

Les fouilles ont porté :

1° A l'extrémité de l'éperon « Est ».

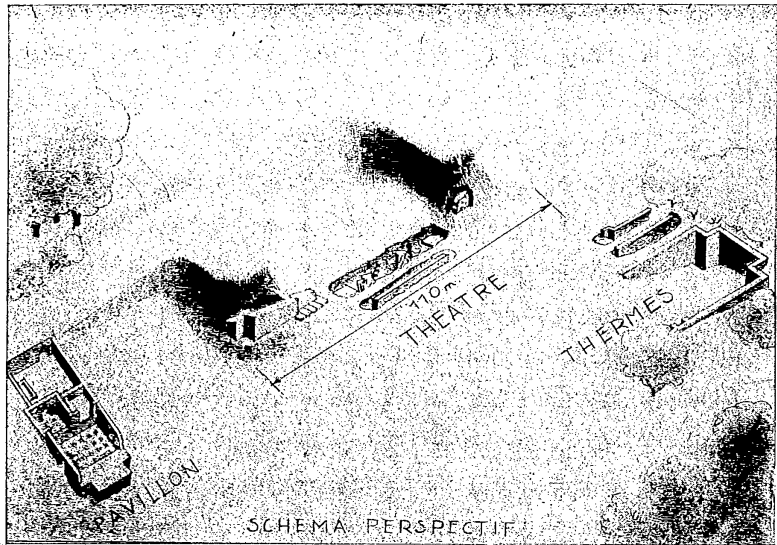
2° Sur l'emplacement de la scène.

Le résultat de ces fouilles est le suivant :

a) A l'extrémité de l'éperon Est mise à jour d'un mur de 24 mètres de long et d'environ 2 mètres de haut.

La construction est de petit appareil, de belle qualité, un mur semblable a été repéré à l'extrémité de l'éperon « Ouest ».

b) Les fouilles entreprises à l'emplacement de la scène ont mis à jour



de nombreux fragments de sculptures qui par leur style se divisent en deux groupes : un premier groupe composé d'éléments décoratifs classiques, tels que raies de cœur, oves, feuilles d'acanthe, etc...; un second groupe composé d'éléments d'esprit fantaisiste, telle une tête stylisée dont la moustache et le sourcil sont constitués par une feuille d'acanthe, telle une autre série d'éléments d'inspiration naturaliste, un serpent enroulé, de légères feuilles d'eau ondulant gracieusement leurs crossettes, etc..., dont le caractère rappelle la sculpture romane du XI^e siècle, et l'on n'est pas sans éprouver quelque surprise de trouver dans un même gisement, des manifestations artistiques de deux époques que plusieurs siècles séparent.

Des éléments de statuares ont été également découverts, parmi lesquels des fragments d'une statue de deux mètres de haut.

Ajoutons que des traces très nettes nous permettent d'affirmer que tous ces éléments étaient peints.

Une énorme quantité de coquilles d'huitres et de moules a été recueillie.

c) *Les thermes*. — C'est une construction de 900 mètres carrés environ, située dans l'axe du vallon et se présentant sous la forme d'un tumulus recouvert de buissons.

Nous y avons mis à jour :

1^o Une série de murs de petits appareils avec assises de tuileaux.

2^o Un sol incliné qui pourrait être celui d'une piscine.

3^o De nombreux morceaux d'enduits peints aux coloris complexes et délicats.

Il s'agit d'un bâtiment construit postérieurement aux deux autres. Une fois dégagé, cet édifice constituera une ruine de bel aspect présentant en certains points des hauteurs de murs de 5 mètres. Le niveau du sol gallo-romain se trouve là à 2 m. 50 au-dessous du sol actuel.

Voilà ce qui concerne les ruines fouillées, mais d'autres vestiges existent dans le voisinage immédiat, ils ont été soit reconnus par des sondages ou simplement soupçonnés par la présence d'accidents du sol ou par la persistance des souvenirs recueillis de la bouche des habitants. L'ancien cadastre indique nettement la castramétation romaine sur une surface de plusieurs hectares, la toponimie donne les noms caractéristiques de Mézières, Estrée, Croisette.

L'administration des Beaux-Arts a bien voulu s'intéresser à nos recherches et après visite de MM. Grenier, Formigé, Verrier, Verdier et Lemoine, elle a décidé de procéder à l'expropriation des terrains de fouilles, mais en attendant l'aboutissement de cette procédure qui marquera la reprise des travaux, nous continuons à étudier le terroir, non seulement contigu, mais encore régional, en prenant comme axe la « Chaussée de Jules César ». C'est ainsi que nous avons été amenés à repérer et à faire classer, un cimetière des premiers siècles à Nucourt; à fouiller le tumulus d'Ablèges; à rechercher les anciennes voies; en un mot à essayer de faire revivre sur les plateaux ondulés du Vexin, le faciès des différentes périodes de l'activité humaine.